

K. L. L. XVI.

A P P E L¹⁴
A LA POSTÉRITÉ,
S U R
LE JUGEMENT DU ROI.

Juste postérité, à témoin je t'appelle !

REGNIER.

SECONDE ÉDITION.

IMPRIMÉ A LONDRES,

Et se trouve à PARIS,

CHEZ LES MARCHANDS DE NOUVEAUTÉS.

1793.

A MES CONCITOYENS.

Cette Brochure rapidement conçue et trop foiblement écrite , devoit paroître la veille du jugement du roi , mais les menaces des uns , la peur des autres en a suspendu l'exposition. Elle eût pu ressusciter dans vos cœurs quelques sentimens de vigueur ou d'humanité en faveur de Louis : elle ne servira qu'à y reveiller des regrets superflus et le remord vengeur des grands forfaits. Il y a aujourd'hui 144 ans , que les Anglois , menés comme vous par une faction régicide , immolèrent sur un échafaud un roi qui ne valoit pas le vôtre : il y a 133 ans qu'ils expient par leurs regrets et par un jeûne solennel cet horrible attentat. François ! je desire être mauvais prophète , mais de longs et d'épouvantables malheurs suivront l'assassinat de Louis. La France est perdue , l'orage s'avance , l'Europe entière vous demandera compte du sang de vos rois , et la postérité ne prononcera qu'avec exécration le nom des brigands qui l'ont versé , et celui des lâches qui l'ont souffert.



A P P E L

A L A P O S T É R I T É ,

SUR LE JUGEMENT DU ROI.

Stabilimentum populi Rex sapiens.

Prov. Cap. V.

LE temps des révolutions est ordinairement celui des passions extrêmes, des injustices, des grands crimes et des grandes sotises. Les journalistes et les historiens ont à cette époque beaucoup moins de critique, et infiniment plus de préjugés que jamais. Livrés ou vendus au parti dont ils prônent les opinions, ils se donnent rarement la peine d'examiner celles de leurs adversaires. En récompense ils dénoncent, ils déchirent, ils couvrent de boue et leurs mœurs et leurs talens. S'il y a peu d'hommes qui sachent voir un fait avec toutes ses circonstances, il y en a moins encore qui savent juger les opinions telles quelles sont avec tous leurs motifs.

Avec quel acharnement les historiens romains n'ont-ils pas poursuivi Tarquin le Superbe ? Cependant, si nous nous rappelons sa douceur pour les peuples vaincus, sa libéralité envers les soldats, cet art qu'il eût d'intéresser tant de gens à sa conservation, ses ouvrages publics, son courage à la guerre, sa constance dans son malheur, une guerre de 20 ans qu'il fit ou fit faire au peuple romain, sans royaume et sans biens, il faudra

bien convenir que ce n'étoit pas à beaucoup près un homme sans mérite : son plus grand tort peut-être fut de n'avoir été qu'un demi tyran au milieu d'un tas de barbares et de sénateurs ambitieux qui ne vouloient renverser son trône que pour s'en partager les débris. Avec de pareils sujets et dans de semblables circonstances, il ne faut être ni bon ni méchant à demi.

Les Grecs avoient une telle horreur des tyrans et de la tyrannie, que leurs poètes, leurs orateurs et leurs historiens, ont flétri sans mesure, la mémoire de Pisistrate, de Denis et de Philippe, dont les noms ne sont parvenus jusqu'à nous, que chargés de toutes les épithètes que la rage peut inventer. Qu'est-il arrivé ?

C'est que cette violence même en a fait suspecter le motif. On a examiné le caractère des peuples et des tyrans ; on a vu que les premiers étoient jaloux, inquiets, féroces, menés communément par de hardis coquins, des *Anitus*, des *Cléon* et des *Robespierre* ; on a vu que Pisistrare réunissoit à une valeur brillante et souvent éprouvée, une éloquence persuasive, un esprit orné ; que tous les jours de son administration furent consacrés à l'utilité publique, et furent marqués par de nouveaux bienfaits. Qu'en un mot, le célèbre Periclès, dont s'enorgueillit la Grèce, n'eût pas plus de talens et ne fit jamais autant de bien.

On a vu que Denis fut encore plus redoutable par ses talens extraordinaires, que par les outrages qu'il fit à l'humanité. Certes, il n'eut pas régné 38 ans sur le peuple de toute la Grèce, le plus inquiet et le plus pétulant, s'il n'eût été qu'ambitieux et cruel.

On a vu que Philippe étoit généreux, affable, instruit, et qu'il apprit à l'école d'Epaminndas

à entendre la vérité, à revenir de ses erreurs, à connoître les Grecs, et à les asservir.

Et nous aussi nous aurons une postérité ! Cette postérité nous jugera : elle nous jugera sans partialité, sans passions, sans ce nuage épais de vengeances, d'ambitions, d'intrigues ou d'incertitudes qui obscurcissent l'évidence même. Que diront les arrêres petits enfans de Marat et de Robespierre, en apprenant les forfaits de leurs aïeux ? Que penseront-ils du renversement d'idées et de principes consacré par leurs forfaits ? Seront-ils encore séduits par l'espoir irréfléchi d'une liberté chimérique ? Ah ! nous en avons payé si cher les premiers rudimens, qu'ils ne seront point tenté d'en recommencer le ruineux essai ; seront-ils entraînés par des souvenirs flatteurs ou excités par des motifs de haine ? La haine sera éteinte ; et trois générations englouties dans la nuit des tombeaux, laissent un intervalle immense entre l'offenseur et l'offensé.

Ils voudront voir, ils voudront examiner cependant si leurs ancêtres étoient des monstres ou bien des instrumens sévères de la justice divine.

Aux cris tant répétés de *tyran*, de *d'spote* et de *conspirateur*, ils se feront rendre compte de la conduite de ce prince infortuné qui provoqua tant de noms odieux, et attira sur sa tête un déluge effroyable de maux de toute espèce. Qu'avoit-il fait ?

Il avoit 20 ans lorsqu'il monta sur le trône de ses aïeux. Si dans cet instant décisif il se fut annoncé avec l'éclat des vertus guerrières, le François eût voulu être guerrier, comme son souverain ; et en pleurant sur les maux de l'humanité, la complaisante philosophie lui eût encore prodigué les titres fastueux de héros, de vainqueur, et d'immortel. Mais on ne répéta que des traits de bonté, et

la bienfaisance , cette qualité qui rapproche le plus les hommes de la divinité , fut la vertu chérie des François , qui , dans tous les temps furent les imitateurs de leurs maîtres.

Louis jeune , et placé sur le plus brillant trône du monde , pouvoit se livrer à ses plaisirs ; il ne vit que des devoirs à remplir , il ne sentit que la grandeur de ses obligations. Il appella auprès de lui le comte de Maurepas , celui de tous les anciens ministres qui réunissoit au plus haut degré l'estime et la confiance de ses sujets. « La certitude que j'ai de votre probité , lui écrivoit-il , autant que de votre intelligence profonde , m'engage à vous prier de m'aider de vos conseils. Venez le plutôt possible , venez voir votre roi et votre ami ».

On vouloit écarter le peuple qui se précipitoit en foule sur ses pas pour jouir de sa vue. Laissez , laissez , disoit-il à ses gardes : pourquoi nous empêcher de nous voir ? Je suis leur père ; ils sont mes enfans.

En montant sur le trône , il avoit trouvé les trésors de l'état épuisés , les dettes accumulées , les anciens services oubliés , les tribunaux renversés , les loix intimidées , la nation humiliée , tous les courages abbatus , enfin des droits , des usages et des préjugés contre lesquels l'humanité n'avoit point cessé de réclamer.

Le premier acte de sa puissance , est la ratification des engagemens de ses prédécesseurs ; il garantit la dette publique , il fait acquitter les pensions sur les fonds de sa cassette , il protège les travaux de l'agriculture , il rétablit les tribunaux sur leurs anciens fondemens , il supprime la question et la corvée. D'immenses canaux sont ouverts dans la Picardie , dans la Bourgogne , dans le Nivernois , dans la Bretagne , dans le Berri.

Déjà les impositions étoient perçues avec modération les contributions dans les paroisses avoient cessé d'être solidaires : les grains étoient affranchis de tous les droits qui en avoient causé le renchérissement. Le poisson jouissoit de la même franchise ; les capitaux étoient attirés dans les campagnes pour en accroître la culture. Toutes les branches d'industrie étoient encouragées.

A M. Turgot avoit succédé M. Neckér, toujours désigné par la voix du peuple. Cet homme est l'auteur de tous nos maux, mais la justice nous oblige de dire qu'il nous procura quelques instans prospères, et qu'il trouva dans son excessive vanité, presque toutes les ressources qu'eût apportées pour son roi, le françois le plus dévoué et le ministre le plus habile.

Les Anglois menaçoient dans le secret de leurs conseils, les possessions de la France et de l'Espagne. Louis pénétra leurs desseins. Il conclut un traité de commerce avec les Américains, et montra dans sa conduite une si grande équité, que les autres nations n'y virent que des exemples à suivre.

A peine jouit-il des premières douceurs de la paix, qu'il songea à l'assurer pour toujours par l'appareil formidable d'une construction inouïe. La France avoit souvent imputé le malheur de ses flottes au refus que la nature lui avoit fait d'un port à l'entrée de la Manche. Louis élève devant Cherbourg, au milieu des flots, un boulevard immense, où les flottes les plus nombreuses doivent trouver en tout temps un asyle contre les efforts de nos ennemis, et contre la fureur des élémens. Si jamais l'histoire cessoit d'attester qu'il fût l'ouvrage des hommes, la postérité croiroit y reconnoître celle de la nature.

Au sein de la paix , il encourage les arts : les chef-d'œuvres de peinture et de sculpture sont placés dans une vaste et superbe galerie , qui réunit à la fois les chef-d'œuvres du génie et les modèles de vertu. Paris devenue la capitale de l'univers , reçoit de nouveaux embellissemens : les quais sont élevés , les ponts sont déblayés.

Mais plus encore que les arts , l'humanité fixe l'attention de Louis et occupe ses soins. Ils rompt tous les fers dans ses domaines , il abolit cette odieuse servitude personnelle , contre laquelle la nature avoit réclamé vainement depuis dix siècles.

Il vient au secours de l'innocence accusée en supprimant la question préparatoire , absurde et barbare invention qui fut encore plus l'écueil de l'innocence que le triomphe du crime.

Il supprime la peine de mort contre les déserteurs ; il combat et détruit le préjugé cruel qui étendoit sur toute une famille la honte d'un coupable. C'est à lui , c'est à ses soins paternels qu'on doit la construction des prisons pour les débiteurs. Il ne vouloit pas , avec raison , que l'infortuné qui expioit la témérité de ses engagements , fût confondu avec les criminels , respirât l'air empoisonné des scélérats , qui attendoient le supplice dû à leurs forfaits.

Sa bonté sur-tout éclata pour les malheureux , par ses soins pour les hôpitaux , par ses aumônes pour les indigens , par ses inquiétudes pour les enfans trouvés.

La médecine n'avoit eu que des écoles ; il institua *la société*. Avant lui , les rois avoient fondé des académies pour leur gloire. Louis XVI en voulut fonder une pour la conservation de l'humanité.

Cette ébauche imparfaite du meilleur des rois ,

n'arrêtera point la hache assassine suspendue sur sa tête, je le sais ; mais suffira pour démontrer dans deux siècles à tous les petits Robespierre, Marat , d'Orléans , et autres descendans des bourreaux qui l'on tué à coup d'épingles , que Louis ne fut ni un imbécille ni un tyran.

Il ne fut point un imbécille , celui qui , en apprenant la mort de son aïeul , s'écria en joignant les mains : *Mon Dieu , qui m'apprendra à régner ?*

Il ne fut point un imbécille , celui qui traça d'une main hardie la carte de M. de la Peyrouse , et composa le mémoire relatif à son voyage.

Il ne fut point un imbécille , celui qui dit souvent au conseil des dépêches : *tel jour nous avons jugé le contraire , et nous avons tort.*

Il ne fut point un imbécille , celui qui en 1789 , ayant mandé le comité des subsistances de Paris , entra dans le plus grand détail des causes de la disette et des moyens d'y subvenir , au point de faire dire à M. de la Vigne : *de bonne foi , il en savoit plus que nous.*

Etoit-il un imbécille , celui qui , mandé à la barre de la convention , sans secours , sans conseils , répondit à l'acte énonciatif de ses prétendus crimes , avec une netteté , une précision , une vérité qui confondit ses adversaires et fit verser des larmes d'admiration à toute l'Europe ?

Etoit-il un imbécille , celui qui , renfermé dans une voiture avec trois imbécilles de cette commune de Paris , dit que les discours si vantés de Tite-Live étoient l'ouvrage de l'historien , et non celui des capitaines.

Etoit-il un imbécille , celui qui en voyant rentrer jeudi soir 17 , M. de Malesherbes , lui demanda froidement le résultat de l'appel nominal ; celui-ci ne lui ayant répondu que par

ses larmes ; j'entends , reprit Louis plus froidement encore ; tout est fini. Mais , ajouta-t-il d'un ton plus affectueux ; mais , mon ami , j'ai encore une grâce à vous demander , elle est grande et c'est la dernière. Votre cœur ne peut me la refuser. C'est de m'accompagner à l'échafaud. Vous y monterez avec moi ; vous recevrez mes derniers soupirs , et vous les reporterez au sein de ma femme et de mes enfans. Cette idée vous afflige. Vous pleurez... Elle m'afflige aussi. Mais reprenons l'un et l'autre le calme et la dignité qui nous conviennent , et qui doivent honorer mes derniers momens ?.... N'en parlons plus.

Ah ! oui , Louis fut un imbécille , mais ce fut le jour où , cédant à la bonté de son cœur , et voulant soulager efficacement les besoins de son peuple , il appella les états-généraux auprès de lui. Mais certes , s'il manqua de prévoyance dans cet instant décisif , qui osera dire qu'il manqua de bonté ? Et n'est-ce pas à la fois le comble de l'horreur et de la mauvaise foi de profiter de cet excès de bonté pour l'accuser de tyrannie...

Louis XVI un tyran ! l'avez-vous cru , le croyez-vous en le répétant ,

Usurpateurs hardis , dangereux intrigans ,
Orateurs de cafés , vil ramas de brigans ,
D'un despote étranger , adorateurs serviles ;
Des légitimes rois contempteurs indociles ,
Soufflant par intérêt le feu de la scission ,
Immolant tout au gré de votre ambition ,
Du nom de LIBERTÉ colorant vos vengeances ,
Massacrant sans pitié le foible sans défense.
Faux , parjures , ingrats , violant tous les droits ,
Dépouillant les sujets et détrônant les rois.
Portant le fer , le feu , la mort ou des entraves
Partout où votre orgueil rencontra des esclaves.
Le croyez-vous , ligueurs , fourbes , séditions ?

Ivres d'un vain pouvoir bravant jusqu'au tonnerre ,
Cessez de ravager et de tromper la terre.

Louis XVI un tyran !... Ah ! si jamais on abusa des mots pour tromper les peuples , c'est quand on prodigua le nom de *tyran* à celui de tous les hommes qui le mérita le moins.

S'il eût été un tyran , jamais , non jamais les tyrans exécrables qui nous gouvernent aujourd'hui , ne pourroient se vanter de l'avoir vaincu , condamné , traîné à l'échafaud. Ces monstres abominables n'invoqueroient pas la sainte humanité , alors qu'ils l'outragent le plus évidemment. S'il eût été un tyran , il eût pu rassembler les états-généraux , mais il les eût mené comme des chevaux de poste , il se fut conduit comme Cromwel avec son tripot parlementaire , comme Frédéric II avec son conseil de Berlin , comme Louis XIV avec le Parlement ; s'il eût été un tyran , il eût fait garnir la Bastille , et n'eût pas défendu à ses gardes de tirer sur le peuple : s'il eût été un tyran , son trône seroit enfoncé dans le sang ; mais il y seroit encore assis. Il seroit triomphant , et tous les brigands seroient ou pendus ou dispersés. S'il eût été un tyran , il n'eût jamais reconnu cette convention qui se permet de le juger avec tant de scandale , avec si peu de formes , et contre toutes les règles de la justice et de l'humanité. Il eût protesté contre ses juges , il n'eût point écrit une lettre si simple , et pourtant si touchante. » Je dois à mon honneur , je dois à ma famille , je dois à la nation entière de ne point souscrire au jugement que vous allez rendre en conséquence d'une accusation que je n'ai point méritée. Je déclare donc que j'interjette appel à la nation entière de la sentence qui sera rendue contre moi , et

je donne à mes défenseurs tous pouvoirs nécessaires pour que le présent appel soit inséré au procès-verbal de la convention.

Louis XVI un tyran ! Citez donc un seul acte de tyrannie ; citez un fait de sa volonté , un seul vœu de son cœur qui ait eu pour objet le malheur de son peuple ?

A-t-il , comme Tarquin , monté sur un trône ensanglanté , conquis par la violence , soutenu par le meurtre des premiers sénateurs.

A-t-il , comme Phalaris , inventé un taureau de bronze , ou , comme Denis , fait creuser une oreille pour punir les frondeurs , ou pour surprendre le secret des familles ?

A-t-il , comme Philippe de Macedoine , asservi ses voisins , corrompu les Athéniens et consacré en maxime qu'on amusoit les enfans avec des hochets , et les hommes avec des sermens ?

A-t-il , comme Néron , voulu mettre le feu à sa capitale , ou , comme Caligula , établi son cheval maire ou échevin de Paris ?

A-t-il , comme Jean Sans - terre , soumis sa couronne et sa personne au saint-siège , après avoir déshonoré l'une par des meurtres et l'autre par des sacrifices humilians ?

A-t-il , comme Philippe II , roi d'Espagne , ébranlé l'univers du fonds de son cabinet , en répandant par-tout la terreur et la désolation ?

A-t-il , comme Louis XI , appesanti sa verge de fer sur son peuple , et mis en pratique l'infâme théorie de Machiavel ?

A-t-il , comme Charles IX , signé l'arrêt fatal d'une Saint-Barthelemi , et tiré sur ses sujets des fenêtres de son château ?

A-t-il , comme Charles Stuard , voulu changer la religion dominante , cassé la représentation

nationale, porté les armes contre son pays et perdu la bataille de Nazerbi ?

A-t-il enfin, comme Louis XIV, enfoui des trésors innombrables dans la construction de palais fastueux, ou dans des guerres injustes et inutiles ?

Non, il n'a rien fait de tout cela. Il fut constamment l'ennemi de l'injustice, de la flatterie, des coups d'autorité, du luxe et de la dissipation. Dans sa jeunesse, dans l'âge brillant des fêtes et des plaisirs, il n'eut ni maîtresses, ni favoris, ni fantaisies dispendieuses. La chasse fut son seul exercice; le travail de son laboratoire, son seul délassement. Il n'a fait qu'une guerre, elle étoit pour la liberté; il n'a commis qu'une faute, c'étoit d'assembler les états-généraux.

Mais enfin, que devoit-il en attendre de ces états-généraux, que si témérairement il convoqua dans le ferme dessein de rendre son peuple heureux ? Des éloges et des consolations sans doute, si au lieu des tigres et des loups, il avoit rencontré et rassemblé autour de sa personne sacrée des françois et des hommes.

O combien ces françois eussent béni, adoré un roi qui, dédaignant le faste de sa couronne et les plaisirs de son âge, eût traité franchement et cordialement avec eux, qui, non content de suspendre provisoirement les impôts, d'abolir les lettres de cachet, de fixer le mode et la quotité de l'imposition, supprimé la corvée, la question, les gabelles, signé l'ordre de démolir toutes les bastilles du royaume, et accordé l'entière et absolue liberté de penser et d'écrire, eût ainsi parlé d'après son cœur :
 « Ecoûtez-moi, ô mes amis ; de grands besoins

« existent, ils ne sont pas mon ouvrage. J'ai
 « tenté tout ce qui a dépendu de moi pour les
 « soulager, je n'ai pu y réussir. Je vous con-
 « fie cet important travail. Voyez le mal,
 « cherchez le remède. Je vous livre une partie
 « de mon pouvoir, vous ne vous en servirez
 « que pour soulager mon peuple. Travaillons
 « tous ensemble et de bonne foi à établir un
 « système de gouvernement, tel que ni moi,
 « ni mes successeurs ne puissions plus être trom-
 « pés, tel encore que le peuple ne puisse jamais
 « être impunément la victime de l'injustice des
 « tribunaux, de l'oppression des grands et du
 « caprice des ministres ».

François du vingtième siècle, voilà ce qu'il
 a dit, voilà ce qu'il a fait. Et qu'a-t-il recueilli
 pour prix de ses travaux et de ses sacrifices de
 toute espee ? Ah ! c'est ici la partie pénible de
 mon ouvrage ; c'est ici que mon cœur saigne et que
 ma main tremble. Après 4 ans d'esclavage dans son
 château, où les misérables n'ont rien épargné
 pour l'obliger d'en sortir et le punir ensuite
 d'une faute qu'ils l'avoient forcé de commettre,
 ils l'ont précipité tout d'un coup, lui, sa fem-
 me et ses enfans dans le fonds d'un cachot,
 où des géoliers commissaires, cent fois plus
 ingénieux dans leur barbarie que les despotes
 d'Alger et de Tunis, lui faisoient lentement
 avaler le calice amer de sa future décapitation,
 où, avant de le conduire à l'échafaud, ils l'ont
 mille fois assassiné sur son lit de douleur. Qu'est-il
 besoin de rappeler ce que toute l'Europe sait, qu'ils
 ont refusé à ce royal prisonnier le secours d'un
 prêtre, d'un médecin et la vue de sa femme et
 de ses enfans. Qu'est-il besoin de dire qu'ils lui
 ont fait présenter la tête et le cœur de la prin-

cesse de Lamballe , qu'ils ont fait crier tous les soirs sous ses fenêtres toutes les horreurs que leur infernale imagination pouvoit inventer au milieu des plus sales orgies.

Non , tous les françois n'ont point partagé les crimes de ces infâmes géoliers. Non , la France n'est point coupable des attentats inouis des 5 Oct. 10 août et 3 sept. mais elle saura les punir. Ces grands scélérats, ces petits et froids imitateurs de Cromwel, ne savent pas que de sottises en forfaits , il sont parvenus à décéler leur ignominie et à réveiller le caractère national trop long-temps endormi par les promesses mensongères d'une philosophie meurtrière et subversive de toute morale. Leur emportement a fait soupçonner qu'ils n'étoient que les ministres avilis d'une vengeance personnelle , ou les satellites stipendiés d'un tyran caché , que Mirabeau peignit si bien en l'appellant *l'écume du crime*.

Quel monstre ? C'est un homme existant en cent mille ,
De nos vastes faubourgs , seul et puissant mobile ,
Qui , rival d'Ariman , sans paroître , est par-tout ,
Brûle , éniyre Paris de l'un à l'autre bout :
Sa politique infâme appelle l'ignorance ,
S'empare adroitement des voix de la science ,
Proscrit toute vertu , qu'il voit d'un œil jaloux ,
Consacre toute horreur qui sert bien son courroux ;
Rampe vers la grandeur par d'indignes détours ,
Du poignard , du poison achetant les secours ,
Fait un devoir ~~du~~ du crime , un jeu du sacrilège ,
Change en théâtre un temple , en Sodome un collège :
Enfante , et canonise un système cruel ,
Qui profane , ensanglante et le trône et l'autel :
Divinise les fruits du plus vil fanatisme ;
Sur les débris de tout s'élève au despotisme :
Enfin par un concours d'incroyables forfaits ,
A celui qui les voit , fait douter s'ils sont vrais.

Tel est ce monstre que les pinceaux brûlans, nerveux et réunis de Juvenal, de Suétone et de Salluste, auroient eu peine à saisir, auroient eu plaisir à peindre.

Tel est cet homme à qui on a sacrifié Louis et sa famille.

O Louis ! monarque infortuné, que ta douleur me pèse ! que tes chagrins me font de mal ! Dans l'infâme cachot où des brigands t'ont précipité, sur l'échafaud où d'autres brigands vont te faire monter, tu es, tu seras plus grand que le plus grand de tes aïeux. Lorsque ta tête sanglante roulera aux pieds de tes boureaux, lorsque ton sang arrosera cette horde de cannibales qui assisteront à ton supplice, crois, ah ! crois que la grande majorité de la nation souffrira plus que toi ; victime déplorable de l'ambition des uns et de la vengeance des autres, tu contemples déjà ton supplice d'un œil ferme, et tu mesures sans crainte la profondeur de l'abîme que tu vas franchir : nous seuls tremblons pour tes jours, nous seuls ne pouvons nous accoutmer à l'effroyable idée de notre roi si lâchement abandonné, si indignement traîné à l'échafaud, si cruellement massacré. O Louis ! la postérité te rendra justice, et l'histoire qui veille, et sur les actions des rois, et sur les crimes des peuples, écrira ton nom chéri à côté des noms immortels de Marc-Aurèle, de Louis IX et de Henri IV.

Les dénominations barbares de *tyrans*, de *conspirateurs* et de *despotes*, resteront à tes ennemis, et leur signalement substitué à ceux de Mézence et de Néron, deviendront pour l'équitable postérité,

Des plus cruels tyrans la plus cruelle injure.



15